



Divorce et droits à la logement

Par **Sophie Dupont**, le **03/05/2017 à 10:02**

Mariée depuis bientôt 6 six ans, mon mari souhaite divorcer pour cause d'incompatibilité dans le couple!!!! Nous n'avons pas signer de contrat de mariage et nous habitons la maison familiale qui appartient à sa maman. Nous avons un appartement en RDC. Je travail à mi-temps et ne gagne pas un salaire complet. Il ne supporte pas de me voir à la maison surtout que ça fait que 1 semaine que nous parlons divorce. J'ai pas famille ici et je ne souhaite pas me retrouver à la rue. Je voudrais savoir si il y a une possibilité que je puisse prendre un appartement à louer et lui demander de m'aider à payer la moitié du loyer, et si oui par rapport à la loi, pour combien de temps je pourrais lui demander de m'aider financièrement pour payer ces loyers? Après notre mariage, il à hériter d'un appartement en donation de la part de sa maman mais elle garde l'usufruit(loyer mensuelle). Je ne veut rien lui demander mais il commence à être méchant moralement et je souhaite me protéger et avoir des pistes à mon avantage.

Merci beaucoup pour vos conseils.